



COMMUNIQUÉ

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE LANCE L'OUTIL DE CALCUL DES PENSIONS ALIMENTAIRES POUR ENFANTS

La ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, Mme Stéphanie Vallée, a lancé le 9 avril 2018, à l'occasion du Salon VISEZ DROIT, l'outil de calcul des pensions alimentaires pour enfants du gouvernement du Québec.

Ce nouvel outil de calcul est gratuit, simple et rapide à remplir. Il a été conçu pour aider les parents à estimer le montant qu'ils devront déboursier ou recevoir pour leurs enfants en fonction de leur situation. Il leur permet également de produire et d'imprimer différents scénarios de pension alimentaire selon, par exemple, leur revenu, le type de garde ou le nombre d'enfants à charge.

Imprimable, la page de résultats permet à l'utilisateur de conserver les données obtenues et d'en discuter avec son ex-conjoint, son avocat ou son médiateur familial. Les parents seront ainsi mieux préparés à entamer leur demande de pension alimentaire pour enfants.

Pour plus d'information : <https://bit.ly/2IMUoUF>